



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

AVIS D'IMPÔT 2018

TAXES FONCIÈRES

votées et perçues par la commune, le département et divers organismes

MME GRIFFART JEANINE
7 SQ D ALBONI
78150 ROCQUENCOURT

Vos références

Numéro fiscal (C) : 17 16 303 489 124
Référence de l'avis : 18 77 4140931 34
Numéro de contrat de prélèvement : M3 77 0179993 97
RUM* : FR46ZZZ005002M377017999397
Numéro de propriétaire : 131 G01035 W

Débiteur(s) légal(aux) :
PROP/INDIVIS 0151 MBSQP2
MME GANDELLE JEANNINE SUZANNE

PROP/INDIVIS 02101 MBRTJ4
MME PETIT MARGUERITE S

ET AUTRES TITULAIRES DE DROIT

Numéro de rôle : 221
Date d'établissement : 05/09/2018
Date de mise en recouvrement : 31/08/2018

* Référence Unique de Mandat

Votre situation

MONTANT RESTANT À PRÉLEVER 662,00 €

Détail du montant restant à prélever

Montant de vos taxes foncières 3 038,00 €

Acomptes mensuels versés 2 376,00 €

77008

Compte à débiter :

FR76 1820 6002 8628 6030 2800 130
POURNIN MAURICETTE
CRCA VELIZY LE MAIL

Prochaines échéances 2018 :

Les échéances ci-dessous se substituent à la date limite de paiement fixée au 15/10/2018

17 SEPTEMBRE 2018	297,00 €
15 OCTOBRE 2018	297,00 €
15 NOVEMBRE 2018	68,00 €

AVIS D'ÉCHÉANCES 2019 :

Sauf modifications qui vous seront signalées (modification législative, dégrèvement, imposition complémentaire, demande de modification de contrat), vos prélèvements 2019 au titre des taxes foncières seront les suivants :

15 JANVIER 2019	303,00 €	17 JUIN 2019	303,00 €
15 FEVRIER 2019	303,00 €	15 JUILLET 2019	303,00 €
15 MARS 2019	303,00 €	16 AOUT 2019	303,00 €
15 AVRIL 2019	303,00 €	16 SEPTEMBRE 2019	303,00 €
15 MAI 2019	303,00 €	15 OCTOBRE 2019	303,00 €

Vos démarches

- ⇒ **Sur impots.gouv.fr** : Accédez à votre espace particulier pour télécharger vos avis d'impôts, payer et gérer vos contrats de prélèvement, déposer vos réclamations et poser vos questions grâce à votre messagerie sécurisée.
- ⇒ **Par courriel** : **Utilisez votre messagerie sécurisée dans votre espace particulier sur impots.gouv.fr**
- ⇒ **Par téléphone** :
 - Pour toutes questions sur le prélèvement à l'échéance ou sur le prélèvement mensuel, votre centre prélèvement service : 0 810 012 009* - Courriel : CENTRE PRELEVEMENT SERVICE CS 10001 59868 LILLE CEDEX 9
 - Pour toute autre question personnelle, votre centre des finances publiques (coordonnées ci-dessous).
- ⇒ **Sur place** :
 Votre centre des finances publiques (voir ses horaires sur impots.gouv.fr, rubrique « Contact ») :
SERVICE IMPOTS PARTICULIERS COULOMMIERS - S.A.I.D. COULOMMIERS
24 RUE MARCEL CLAVIER - BP 169 77527 COULOMMIERS CEDEX
Tél : 01 64 75 89 20

*(Service 0,06 € / min + prix appel)

Département : **77 SEINE ET MARNE**

Commune : **131 COULOMMIERS**

TF 2018		Commune	Syndicat de communes	Inter communalité	Département	Taxes spéciales	Taxe ordures ménagères	Taxe GEMAPI	Total des cotisations
Taux 2017	21,49 %	%	%	2,81 %	18,00 %	0,652 %	17,88 %	%	
Taux 2018	21,49 %	%	%	2,94 %	18,00 %	0,647 %	18,24 %	%	
Adresse		16 AV DE REBAIS							
Base ①	4625			4625	4625	4625	4625		
Cotisation	994			136	833	30	844		2837
Cotisation lissée ②									
Adresse									
Base ①									
Cotisation									
Cotisation lissée ②									
Cotisations									
2017									
2018	994			136	833	30	844		2837
Variation	%	%	%	%	%	%	%	%	%
		Commune	Syndicat de communes	Inter communalité	Taxe additionnelle	Taxes spéciales	Chambre d'agriculture	Taxe GEMAPI	Total des cotisations
Taux 2017	51,02 %	%	%	4,67 %	35,85 %	1,279 %	8,96 %	%	
Taux 2018	51,02 %	%	%	5,08 %	35,85 %	1,307 %	5,91 %	%	
Bases terres Non agricoles		71		71	71	71	71		
Bases terres agricoles									
Cotisations									
2017									
2018	36			4	25	1	4		70
Variation	%	%	%	%	%	%	%	%	%
		Dégrèvement jeunes agriculteurs			Base du forfait forestier	Majoration base terrains constructibles commune	Caisse d'assurance des accidents agricoles		
Base « État »							Droit proportionnel :		
Base « collectivité »							Droit fixe :		
Les taxes spéciales comprennent la TSE Grand Paris pour et la taxe additionnelle spéciale annuelle Ile-de-France pour Il n'est pas possible d'éditer l'évolution de vos cotisations.					9 € 10 €	Frais de gestion de la fiscalité directe locale			131
						Dégrèvement « Habitation principale »			
						Dégrèvement JA « état »			
						Dégrèvement JA « Collectivité »			
						Montant de votre impôt :			3038
Références administratives : 770 51 021 008 131 131 T R									